

N. 23

ET SI NOUS PRENIONS
TOUS LE BUS ?



CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc **NOVEMBRE 2023**

3

SERVICE PUBLIC :
OUVERTURE D'UNE
MAISON DE VILLAGE
AUX PÈLERINS

10

SCOLAIRE : RENTRÉE
DE NOS PERSONNELS
& TRAVAUX DANS LES
ÉCOLES

11-18

MOBILITÉ : UN NOUVEAU
RÉSEAU DE TRANSPORT
POUR LA VALLÉE DE
CHAMONIX

19

DÉCHETS : EN
ROUTE VERS LA
GÉNÉRALISATION
DU COMPOSTAGE

20

**RÉNOVATION DE
L'HABITAT :** PENSEZ
AU FONDS AIR
BOIS !

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

- > www.chamonix.fr
- > Facebook Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
- > LinkedIn / Instagram

HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

URGENCE ADMINISTRATIVE

04 50 53 07 36

URGENCE TECHNIQUE

04 50 53 75 29

72 HEURES (N° VERT)

0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06

AGENCES POSTALES COMMUNALES D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS

07 61 50 02 91

RÉGIE INTERCOMMUNALE

CHAMONIX PROPRETÉ

04 50 53 41 94

DÉCHETTERIES

Closy 04 50 54 68 94

Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX

04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN

04 50 55 29 46

MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 09 07

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis / Squash 04 50 53 28 40

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES « INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »

Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h
04 56 19 19 19 / www.hsre.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

François BRUNERO 07 56 88 74 61 /
francois.brunero@conciliateurde
justice.fr

ÉDITO DU MAIRE

< Pour que nos montagnes soient des lieux de vie à l'année, pour tous >

Cher(e)s toutes et tous,

Ce 26 octobre s'est tenue à Chamonix-Mont-Blanc la 1^{re} édition du Sommet pour une Montagne Durable avec la présence de la Ministre en charge du Tourisme Olivia Grégoire et du Député Xavier Roseren. Dans le contexte actuel, fait de crises et de transitions, faire de la montagne un territoire durable est avant tout en faire un territoire de vie à l'année. À cet effet, les collectivités doivent donc disposer de moyens financiers et techniques afin de répondre efficacement aux évolutions sociales, économiques mais aussi environnementales que nous connaissons. Au cœur de ces enjeux, se trouvent notamment la question du logement et de la mobilité.

Ainsi, comme vous le découvrirez à travers ces pages, la nouvelle offre de transport annoncée sera mise en œuvre progressivement à compter du mois de décembre. Nouvelles lignes, nouveaux arrêts, fréquences augmentées, amplitudes horaires accrues pour répondre aux horaires décalés, nouveau service d'information voyageur en direct : le nouveau contrat que vous découvrirez dans ce numéro représente un vrai choc d'offre pour inciter chacun à privilégier le bus comme moyen de transport du quotidien. À l'échelle de la Vallée, ce sera une augmentation de 50% de l'offre au service des usagers. D'autre part, un investissement majeur dans les véhicules propres (gaz naturel, électricité et biocarburant) pour préserver la qualité de l'air de notre vallée permettra de déployer progressivement une nouvelle flotte.

Je connais aussi l'attente de nos administrés concernant la question du logement. Avec 70% de résidences secondaires et un niveau des loyers et un prix d'acquisition des logements très élevés, Chamonix-Mont-Blanc a naturellement été intégrée à la liste des communes éligibles rencontrant des difficultés sérieuses d'accès au logement permanent. Le Conseil municipal a donc décidé à l'unanimité



l'augmentation de 50% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour soutenir sa politique de logement. C'est une mesure d'équité territoriale que je demandais depuis de nombreuses années, en faveur de la population permanente, qui permettra de renforcer les politiques d'acquisition foncière et de création de logements et ainsi de garantir le cadre de vie et un haut niveau de service public pour tous.

Dans cette logique de proximité et plus globalement d'inclusion sociale en faveur de la population chamoniarde, nous avons tenu à développer des services administratifs au sein de la Maison de Village des Pèlerins, au plus près de nos habitants : affaires citoyennes, fourniture de documents, cohésion sociale, etc. Après celle d'Argentière, cette présence vise à renforcer le rapprochement des services publics auprès des habitants du quartier et aux alentours.

Par ce travail quotidien en faveur d'un cadre de vie renouvelé et source de sécurité pour nos habitants, c'est aussi l'attractivité et le rayonnement de Chamonix-Mont-Blanc que nous assurons. Faire que la commune reste un territoire durable est notre engagement collectif et un travail de tous les jours. Les comités de villages organisés durant le mois de novembre seront autant d'occasions d'échanger à ce sujet avec vos élus. Pour que nos montagnes soient des lieux de vie à l'année, pour tous.

Je vous laisse découvrir la suite de la riche vie chamoniarde dans les pages à venir.

Bonne lecture !

Éric Fournier,
maire de Chamonix-Mont-Blanc



SERVICE PUBLIC

INAUGURATION DE LA MAISON DE VILLAGE des Pèlerins

Chamonix-Mont-Blanc, a officiellement inauguré la Maison de Village des Pèlerins le 27 septembre 2023.

Il en a profité pour rappeler la volonté de la mairie de rapprocher l'administration et les services publics des citoyens dans un quartier où réside près d'un tiers de la population chamoniarde.

La Maison de Village est située Place des Séracs, au cœur d'une zone de vie très active, à l'endroit même où est déjà ouverte depuis janvier 2023 l'Agence Postale Communale et où sont organisées, chaque premier lundi du mois, les permanences des élus.

La Maison de Village propose désormais différents services administra-

tifs : affaires citoyennes (actes d'état civil, certificat de résidence, inscription et changement d'adresse sur les listes électorales, recensement citoyen, dossier de mariage ou de PACS, carte Via-cham...); cohésion sociale (dossier de logement social, demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou pour la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) ; fourniture de documents (différents Cerfa, listes de pièces à rassembler pour attestations ou inscriptions...).

La structure est ouverte dans un premier temps le matin pour une période d'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2023 (sauf le lundi) et vous êtes accueillis (sans rendez-vous) par des agents officiers d'état civil.



Élisabeth Alvarinas

Conseillère
déléguée Aînés

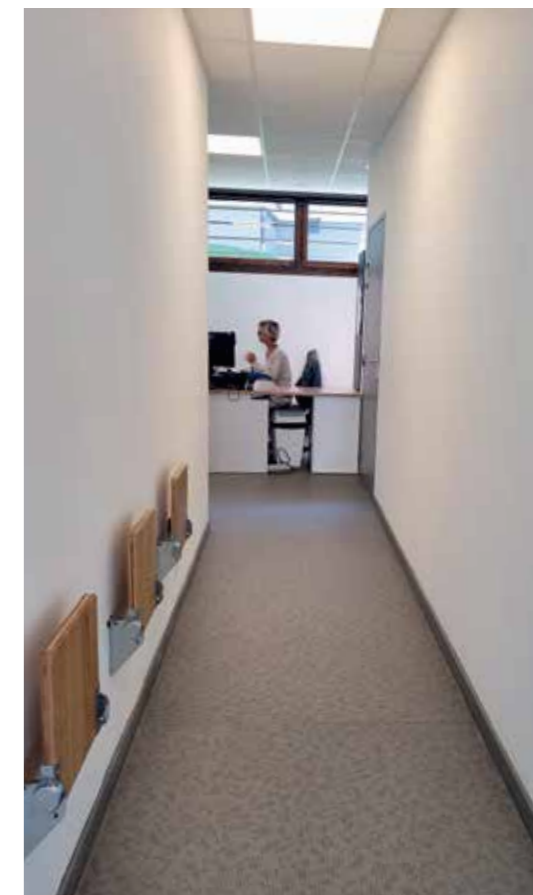
Jonathan Chihi-Ravel

2^e Adjoint Relations
aux administrés et
participation citoyenne

En présence d'habitants et de commerçants du quartier et de nombreux élus, dont Élisabeth Alvarinas et Jonathan Chihi-Ravel, référents pour les Pèlerins, Éric Fournier, maire de



Inauguration de la Maison de Village place des Séracs aux Pèlerins le 27 septembre 2023



EN IMAGES



22 au 29 juillet 2023
Mélomanes et randonneurs gagnent les sommets pour le CosmoJazz Festival



12 au 15 août 2023
Fête des Guides : un patrimoine unique et une histoire vivante



5 et 6 août 2023
Un public enthousiaste admire les merveilles du Massif et d'ailleurs lors des Journées minéralogiques

EN IMAGES

28 août au 3 septembre 2023
UTMB, les traileurs du monde entier fêtent les 20 ans du sommet du trail



« Chamonix, dimensions culture, sport et patrimoine

EN IMAGES

7 septembre 2023

La salle de convivialité Marie Paradis rassemble ses partenaires pour son traditionnel Forum des activités



17 août 2023

Chamonix célèbre le 79^e anniversaire de sa libération, en présence de René Bozon, résistant



25 août 2023

Le refuge de la Charpoua, cabane historique de l'alpinisme chamoniard, est inauguré après reconstruction complète



Chamonix
au plus près
de chacun

28 juillet 2023

Les jeunes de la vallée engagés dans un service civique ou dans le Service National Universel sont salués pour leur engagement



INSTALLATION D'UNE AIRE D'ACTIVITÉS pour seniors aux Gaillands



Élisabeth Alvarinas
Conseillère déléguée Aînés

tale, la mairie de Chamonix-Mont-Blanc a installé cet été sur le site de la sapinière des Gaillands des agrès permettant la pratique du sport en plein air des seniors et des personnes à mobilité réduite.

Les agrès (stations d'équilibre et de mobilité comportant chacune sept exercices différents, rampe, barre d'équilibre, exercice assis debout...) ont été spécialement développés pour ces publics privilégiés mais peuvent être utilisés par tous.

L'opération d'un montant de 43 000€ a été pilotée par notre service espaces verts en lien avec un prestataire et

le département de la Haute-Savoie a contribué au budget à hauteur de près de 50%.

L'installation de l'aire d'activités a été inaugurée le 23 août 2023, en présence de nombreux élus municipaux, d'Aurore Termoz, 1^{re} adjointe au maire de Chamonix et conseillère départementale du canton, de Xavier Roseren, député du Mont-Blanc ainsi que par des usagères et accompagnatrices.

Allez visiter ce nouveau site d'exercice, inscrivez cet espace forme dans votre parcours de marche ou de randonnée et faites-le connaître !



La nouvelle aire d'activités des Gaillands est déjà régulièrement fréquentée par nos aînés



Élisabeth Alvarinas
Conseillère déléguée Aînés

Michèle Rabbiosi
7^e Adjointe
Vie quotidienne, cadre de vie et protocole

PLANTATION DE FLEURS À L'EHPAD

Le pouvoir des fleurs, aux riches formes, couleurs et parfums, est immense et leur présence autour de nous est particulièrement indispensable à l'amélioration de notre cadre de vie.

Nos agents municipaux du service des espaces verts le savent bien et participent régulièrement à des opérations de fleurissement en lien avec l'EHPAD de Chamonix.

Ils ont ainsi apporté dans le courant du printemps des fleurs aux pensionnaires et les ont aidés à les planter en présence de bénévoles dans le vaste et très agréable jardin dont bénéficie la maison de retraite de nos aînés.

Un jardin que Denise François, résidente de l'établissement particulièrement attachée à cette activité, entretient au quotidien, pour le plus grand bonheur de tous, résidents, familles et personnels de l'EHPAD.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des Maisons fleuries s'est déroulée le 22 septembre 2023. Comme chaque année, les édifices et lieux les plus colorés ont été récompensés.

Voici le podium pour chaque catégorie :

- Chalets avec jardin : Andrée Cuinet, Lesya Node Langlois et Valérie Huart Greugny
- Maisons anciennes : Hélène Ravel & Jean-Marc Ravel, Ingrid Rabet et Édith Igolen
- Balcons et façades de chalet : Bernard Fournier & Marie-Odile Bruère, Marguerite Leduc et Myriam Gastaldo
- Balcons et façades en collectif : Jocelyne Beaufour, Catherine Cretton et Grijuela Dall'Ara
- Petits jardins potagers : Joëlle Ravel, Yves Sandona et Aziz Bouchaabi

- Grands jardins potagers : Pierre Toulouse & Pierre Carrier (Albert 1^{er}), Florian Cuinet et Jean-Claude Pillot-Burnet
- Hôtels : Mont-Blanc, Bois Prin et Balcons du Savoy
- Commerces : La Calèche, La Fine Bouche et Neapolis
- Buvettes d'altitude : Les Mottets, Cascade du Dard & Le Chapeau et La Floria
- Buvettes de fond de vallée : Gîte la

- Boerne, Gîte la Montagne et La Prairie
- Coup de cœur du jury : EHPAD Hélène Couttet et Denise François
- Mention spéciale pour le Cap Horn côté Arve (non participant)

Merci à tous ceux qui contribuent, par leur balcon ou de leur établissement, à l'embellissement de notre ville et à l'amélioration de notre cadre de vie.



EXCELLENTE ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024
à tous !



Aurore Termoz
1^{re} Adjointe

en adaptant nos activités à leur rythme de vie quotidien et leur offrir des repas de qualité préparés par les agents de notre cuisine centrale.

Nous profitons de cette rentrée pour souhaiter la bienvenue aux deux nouvelles directrices de l'école du centre : Marie-Aude Juste à l'école élémentaire et Florence Rodari à l'école maternelle ainsi qu'à Manuel Witrant, nouvel éducateur territorial des activités physiques et sportives. Aussi pour saluer la montée en puissance de la classe passerelle qui fait le lien entre la crèche et l'école maternelle Jacques Balmat, une expérience profitable pour les petits qui en bénéficient et facilite leur entrée à l'école.

Comme chaque année, la mairie a par ailleurs profité des vacances estivales pour procéder à des travaux dans ses écoles, permettant d'améliorer le confort des élèves, des enseignants et de nos équipes : mise en place d'une résine au sol dans la bibliothèque et

les couloirs et de linoleum dans le bureau de direction et la salle des maîtres à l'école élémentaire des Pèlerins; réaménagement de la buanderie et travail en cours pour l'aménagement de la cour à l'école maternelle de Chamonix centre ; réfection de deux salles de classes (faux plafond, peinture...), réfection du sol de la périscolaire, installation d'un contrôle d'accès Salto dans les salles de classes à l'école élémentaire de Chamonix centre. Un ascenseur PMR a par ailleurs été installé sous le préau Nord ; réfection du sol d'une classe à l'école d'Argentière.

Sans oublier, la généralisation de la désinfection à l'eau ozonée à la cuisine centrale, dans nos restaurants scolaires et nos crèches. Un système qui permet un nettoyage en profondeur des locaux, sans utilisation de produits chimiques et sans laisser de résidus chimiques sur les surfaces nettoyées et dans les eaux usées.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous nos élèves, leurs parents, leurs enseignants, les personnels de la collectivité qui accueillent les enfants, entretiennent les locaux, organisent le temps périscolaire et la restauration ! Tout au long de l'année, les enfants retrouveront leurs animateurs au sein de nos accueils périscolaires le matin, le temps du déjeuner et le soir. Un accueil convivial et sécurisant pour les aider à développer leur autonomie, veiller à leur équilibre



Nouvelle résine au sol pour l'école des Pèlerins



Nouvelle peinture à l'école du Centre



31 août : c'est l'heure de la rentrée pour les agents de la collectivité



Ascenseur PMR installé à l'école du Centre

FAIRE BOUGER LES LIGNES AVEC UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT



LE MOT DE
ÉRIC FOURNIER

Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Engagée pour demain et les siens, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc investit pour préserver le cadre de vie du plus grand nombre. Avec le nouveau contrat de délégation de service public pour la période 2024-2029, l'ambition est clairement affichée. En ligne de mire, la lutte contre la pollution automobile et la dynamisation de l'offre de transport public. Une histoire qui s'écrit à plusieurs et qui se construit progressivement pour s'inscrire dans le temps.

“ Cette nouvelle offre de transport, tournée vers l'avenir, ambitionne d'améliorer significativement la qualité de vie et la qualité de l'air pour toutes et tous.”

“Une opportunité de repenser en profondeur l'offre de transport en commun. C'est ainsi que nous avons perçu le renouvellement du contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain. Parce que nous avons à cœur d'apporter des réponses adaptées aux usages de chacun, habitants et visiteurs toujours

plus nombreux à utiliser nos transports, nous avons choisi de déployer un réseau innovant articulé autour de la transition énergétique et la digitalisation. Cette nouvelle offre de transport, tournée vers l'avenir, ambitionne d'améliorer significativement la qualité de vie et la qualité de l'air pour toutes et tous.”



CHACUN SA ROUTE CHACUN SON MOYEN

En conciliant tous les usages et en adaptant l'offre à la saisonnalité, la collectivité s'engage dans une démarche durable et adaptée à la réalité du territoire.



Pour les usagers, pour l'environnement, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc donne un nouvel élan à son offre de mobilité. Favoriser les transports collectifs dans chaque déplacement est une façon de réduire son empreinte carbone. Ainsi, la Communauté de Communes s'investit pleinement dans le développement du transport public avec pour objectif de diminuer les émissions liées au déplacement dans la Vallée.



Depuis plusieurs années, les modes actifs de déplacement, tels que la marche et le vélo, ainsi que les transports collectifs comme le bus et le train sont développés et encouragés. Ces solutions alternatives s'intègrent pleinement dans la démarche actuelle de la collectivité qui souhaite poursuivre et amplifier cette orientation à l'échelle de tout le territoire via la nouvelle délégation de service public.

Des amplitudes horaires largement augmentées y compris le dimanche, des lignes régulières identiques tous les jours et toute l'année, la création de nouvelles lignes, la desserte de l'ensemble des hameaux de la vallée, le déploiement de lignes saisonnières...

Le nouveau réseau de bus se dessine dans la vallée et sera mis en place à partir du 4 décembre 2023.

COMPRENDRE LE CHANGEMENT

	ANCIENNE OFFRE DE TRANSPORT	NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT
KM commerciaux	1 million de km	1,5 million de km
Première arrivée à Chamonix depuis Les Houches	7h15	6h05
Dernier départ du CHAMO'NUIT de Chamonix	23h05	1h10
Emport de skieurs vers les remontées mécaniques (skibus)	2 200 passagers par heure	3 300 passagers par heure
Flocage des véhicules	1 flocage unique pour tous les bus	5 flocages : 1 par service, notamment skibus
Coût pour la collectivité	5,5 millions d'euros	7 millions d'euros

+ 50 %
de km commerciaux

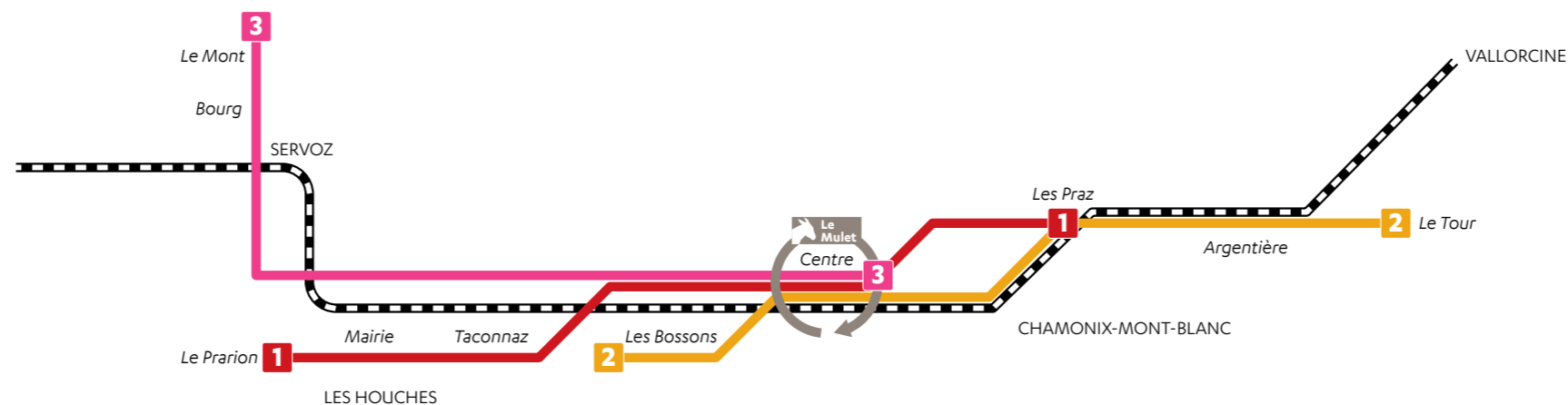
+ 3h
d'amplitudes

1 flocage
par type de service de transport

+ 1 100
passagers
transportés par heure depuis et vers
les remontées mécaniques

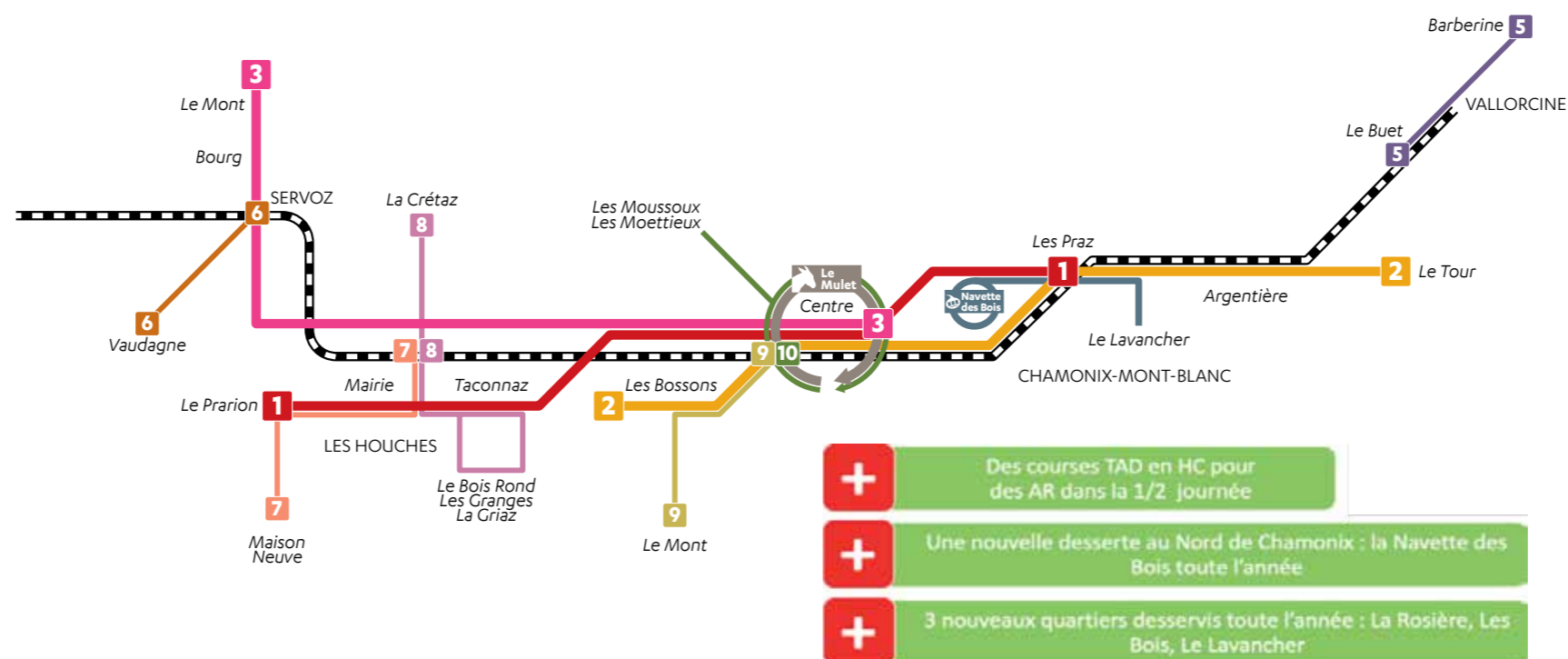
+ 1,5 million
d'euros pour la collectivité

SERVICES AUX RÉSIDENTS



4 LIGNES « ARMATURES » INTERMODALES

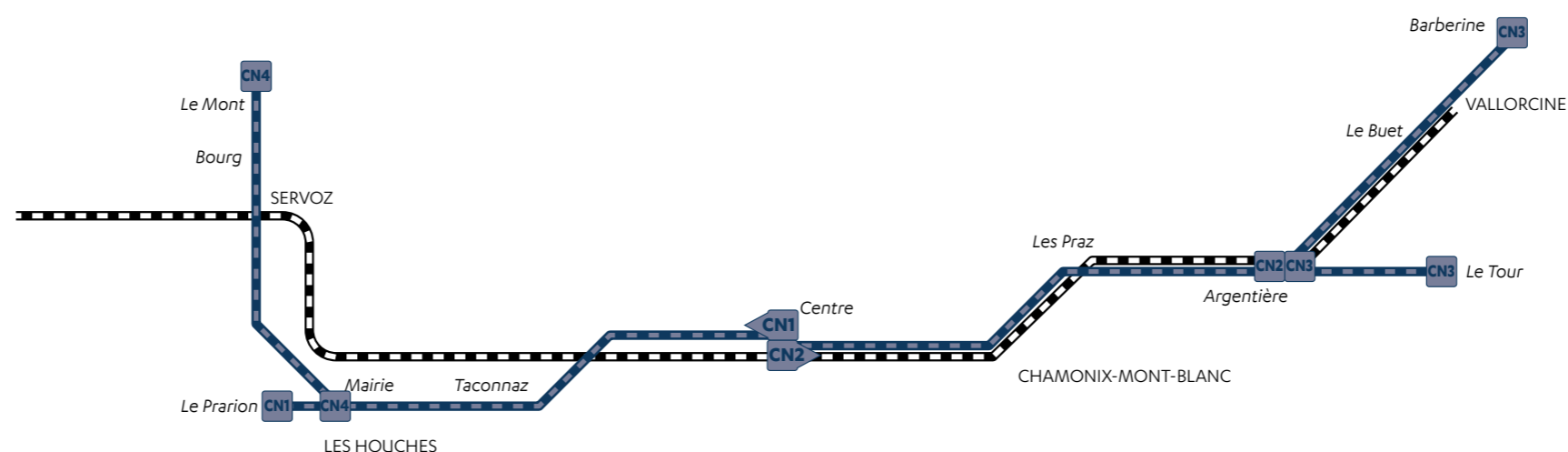
Pour les résidents permanents.
Un service toute l'année.
Connecté au Mont-Blanc Express



7 LIGNES DE PROXIMITÉ

Au plus près des habitants toute
l'année. Connectées aux lignes
« armatures » et au Mont-Blanc
Express

- + Des courses TAD en HC pour des AR dans la 1/2 journée
- + Une nouvelle desserte au Nord de Chamonix : la Navette des Bois toute l'année
- + 3 nouveaux quartiers desservis toute l'année : La Rosière, Les Bois, Le Lavancher



4 LIGNES DE SOIRÉE RÉACTIVES

4 lignes connectées desservant
toute la Vallée. Des véhicules
adaptés aux voiries et aux
fréquentations observées.
Possibilité d'ajuster la taille des
véhicules en fonction des besoins.

LES AUGMENTATIONS DE L'OFFRE DE TRANSPORT PAR COMMUNE

CHAMONIX-MONT-BLANC



3 lignes supplémentaires

desservant les hameaux :

Les Moussoux, Les Moettieux, Le Mont, Les Pèlerins,
Les Bois, Les Praz, Le Lavancher



860 000 kilomètres

parcourus par an dans le futur réseau
contre 650 000 km par an aujourd'hui



Des lignes express

en hiver depuis et vers les remontées mécaniques de la commune

LES HOUCHES



4 lignes supplémentaires

desservant les hameaux :

Vaudagne, Coupeau, La Griaz, Les Granges, Les Gens, Taconnaz,
Le Bois-Rond, Le Pont, Maisonneuve, Les Chavants



340 000 kilomètres

parcourus par an dans le futur réseau
contre 160 000 km par an aujourd'hui



Des lignes express

en hiver depuis et vers les remontées mécaniques de la commune

SERVOZ



1 ligne directe

entre les hameaux : de Servoz et le centre de Chamonix



44 000 kilomètres

parcourus par an dans le futur réseau
contre 27 000 km par an aujourd'hui



30 min de fréquence

en alternance bus/train vers Chamonix



1 ligne de nuit

Chamo'nuit depuis Chamonix via Les Houches

VALLORCINE



1 ligne supplémentaire

toute l'année



20 000 kilomètres

parcourus par an dans le futur réseau
contre 4 000 km par an aujourd'hui



1 ligne de nuit

Chamo'nuit depuis Chamonix
via Argentière

NOUVEAU CRÉDO NOUVEAU RÉSEAU

Un véritable choc d'offres pour inciter chacun à privilégier le bus comme moyen de transport du quotidien

- > Ce sont désormais 12 lignes régulières qui vont desservir l'ensemble de la vallée de Chamonix Mont-Blanc jusque dans ses hameaux, toute l'année du lundi au dimanche à horaires fixes.
- > Les bus de nuit CHAMO'NUIT vont desservir les 4 communes de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et circuleront plus tard avec un dernier départ à 1h10 de Chamonix.
- > En hiver, un nouveau réseau sera mis en place avec des lignes dédiées, des fréquences augmentées, des lignes directes et sans arrêt entre les principaux lieux d'hébergement et les pieds des remontées mécaniques afin de préserver les lignes régulières au bénéfice du confort des habitants et des actifs de la vallée.

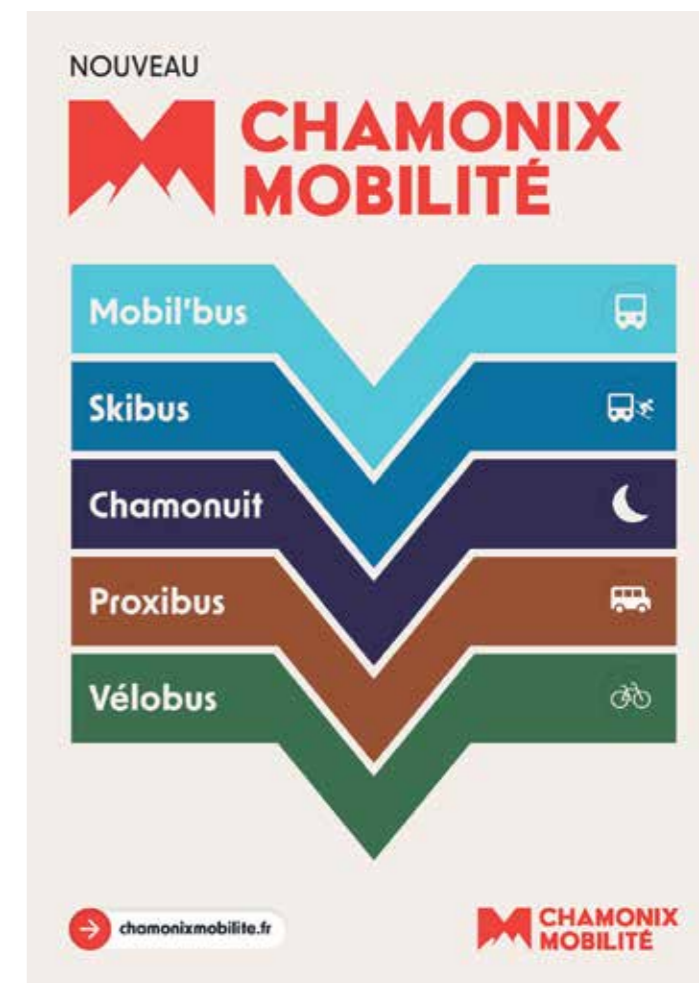
Le nouveau réseau, avec son offre augmentée de 50%, sera accompagné d'une véritable information voyageur en temps réel disponible via une application mobile qui permettra de payer et de valider son titre, ainsi qu'aux arrêts de bus.

*La grille tarifaire finale sera communiquée avant la mise en place du nouveau réseau.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE*

Les résidents permanents, secondaires et actifs de la vallée pourront bénéficier d'un abonnement annuel à 50 € au travers de la carte ViaCham qui donne également droit au train et à d'autres services sportifs et culturels.

En cohérence avec la stratégie touristique de la vallée, les visiteurs en séjour bénéficieront de tarifs dégressifs en fonction de la durée de leur présence. Il en est de même pour les excursionnistes, visiteurs d'un jour.



Les kilomètres affichés sont ceux des lignes régulières uniquement (hors renforts skibus et estivaux) à l'exception de Vallorcine dont les 20 000 km affichés sont ceux de la nouvelle ligne et des renforts.

CHAMONIX BUS DEVIENT CHAMONIX MOBILITÉ



VALORISATION DES BIODÉCHETS

NOS DÉCHETS ONT DE LA RESSOURCE !

La Communauté de communes favorise le compostage

Avec Chamonix Mobilité, le nouveau titulaire du contrat de délégation de service public répond aux besoins de mobilité de chacun.

+ près
de chez vous

+50% d'offre

+ tôt + tard

+ adapté
Skibus

+ vert + grand

TRANSDEV,



DÉLÉGATAIRE DÉSIGNÉ POUR LA PÉRIODE 2024-2029

À l'issue d'une mise en concurrence et après plusieurs mois de négociations, les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ont désigné le lundi 7 août 2023 le nouveau titulaire du contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain pour la période 2024-2029, la société TRANSDEV et sa filiale locale « Chamonix Mobilité ». Le contrat a débuté le 11 octobre 2023 avec la reprise du réseau actuel. La nouvelle offre de transport sera mise en œuvre progressivement à compter du 4 décembre 2023.



**Marie-Noëlle
Fleury**

Conseillère municipale
Économie circulaire et déchets

Plus de 30% de nos poubelles domestiques sont composés de déchets biodégradables. Ces déchets sont constitués principalement d'eau et sont aujourd'hui incinérés alors qu'ils peuvent être valorisés.

Rappelons que le tri à la source des biodéchets est une obligation légale. En effet, la loi « Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire » (AGEC) a avancé d'un an l'échéance de la généralisation du tri à la source pour tous les producteurs - habitants et professionnels - au

31 décembre 2023. À partir du 1^{er} janvier 2024, chaque habitant devra disposer d'une solution de tri à la source pour la gestion des déchets organiques dans le but de les valoriser.

La Communauté de communes, associée au SITOM des Vallées du Mont-Blanc, a décidé de développer le compostage, considéré comme un moyen efficace de valoriser les biodéchets.

Si vous disposez d'un espace vert, le SITOM vend des composteurs domestiques (en bois ou en plastique) au tarif subventionné de 15€. Si vous n'avez pas de jardin, la solution est le compostage partagé ! Le SITOM installe gratuitement des sites de compostage collectifs en pied de résidence disposant d'un espace vert.

Par ailleurs, la Communauté de communes, en lien avec le SITOM, installe et gère des composteurs de quartier. Implantés dans l'espace public (actuellement 6 aux Houches et 16 à Chamonix, et développement en cours), ils permettent aux ménages ne dis-

posant pas d'espace vert de pouvoir trier et composter leurs déchets alimentaires. Ils sont exclusivement réservés aux particuliers et aux ménages sachant que ne sont pas acceptés dans ces composteurs les déchets alimentaires des professionnels, qui doivent faire appel à une société spécialisée. Le compost produit peut être utilisé dans les espaces verts, pour le jardin et les plantes. Des bioeaux (petite poubelle de cuisine) sont mis à disposition des usagers de ces composteurs dans les mairies.

Renseignements
SITOM des Vallées du Mont-Blanc 04 50 78 10 48
compostage@sitom.fr
www.sitomvalleesmontblanc.fr

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix
Chamonix Propreté 04 50 53 41 94
proprete.secretariat@ccvcmb.fr

Référent local 07 64 76 06 47
compost@ccvcmb.fr
www.ccvcmb.fr

S'INFORMER

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Le changement de l'offre de transport est associé à une modification de la tarification pour les résidents et les visiteurs.

L'achat des titres ne se fera plus à bord de façon privilégiée, mais via les bornes d'achats, des points de vente supplémentaires et une application mobile.

Ainsi, dès le lancement en décembre, deux phases de billettiques vont se succéder. La première sera placée sous le signe de l'information et de la prévention.

Dans la deuxième phase, dès septembre 2024, les contrôles vont se renforcer sur tout le réseau.

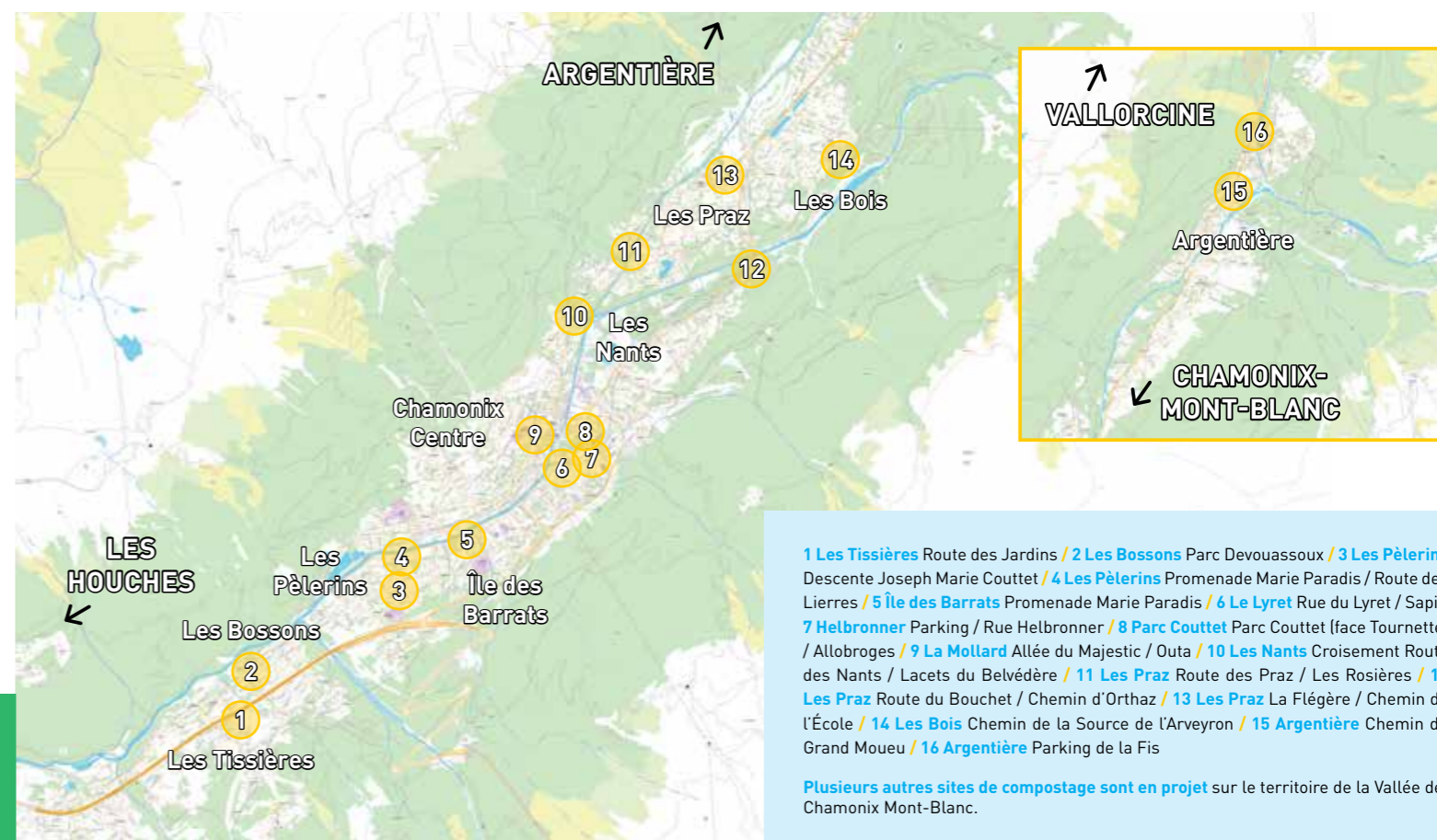
ACHETER, MONTER

Pour accompagner au mieux l'arrivée de cette nouvelle offre de transport, de nouveaux outils et moyens seront déployés progressivement.

- > Un nouveau site & une e-boutique
- > Une application MaaS & une application TAD
- > Des lieux d'échanges via la Maison de la mobilité (gare routière), la gare SNCF, l'Office de Tourisme et la Boutique mobile
- > 5 bornes
- > Une offre découverte pour tous les hôtes
- > Un nouveau SAE
- > De nouveaux valideurs

Tout savoir sur le réseau de Chamonix Mobilité

Transdev Chamonix > 591 Promenade Marie Paradis 74400 Chamonix-Mont-Blanc
04 50 53 05 55 / chamonix-mobilite@transdev.com / www.chamonix-mobilite.com



- 1 Les Tissières Route des Jardins / 2 Les Bossons Parc Devouassoux / 3 Les Pèlerins Descente Joseph Marie Couttet / 4 Les Pèlerins Promenade Marie Paradis / Route des Lierres / 5 Île des Barrats Promenade Marie Paradis / 6 Le Lyret Rue du Lyret / Sapi / 7 Helbronner Parking / Rue Helbronner / 8 Parc Couttet Parc Couttet (face Tournette) / Allobroges / 9 La Mollard Allée du Majestic / Outa / 10 Les Nants Croisement Route des Nants / Lacets du Belvédère / 11 Les Praz Route des Praz / Les Rosières / 12 Les Praz Route du Bouchet / Chemin d'Orthaz / 13 Les Praz La Flégère / Chemin de l'École / 14 Les Bois Chemin de la Source de l'Arveyron / 15 Argentière Chemin du Grand Moueu / 16 Argentière Parking de la Fis

Plusieurs autres sites de compostage sont en projet sur le territoire de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.



QUALITÉ DE L'AIR RÉNOVATION DE L'HABITAT



LE FONDS AIR BOIS ENR continue !



Hervé Villard

**Conseiller municipal
4^e Vice-Président communautaire
Transition écologique
et énergétique**

au bois dans leur résidence principale (achevée depuis plus de 2 ans) située sur l'une des 41 communes du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

L'ancien appareil de chauffage au bois peut être remplacé par un appareil plus performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage.

Pour pouvoir prétendre à l'aide du Fonds Air Bois EnR, votre appareil de chauffage au bois doit être antérieur à 2005 et vous devrez fournir une photo de l'ancien appareil ainsi qu'une photo du nouvel appareil, tous deux en fonctionnement.

Le Fonds Air Bois EnR est cumulable avec d'autres aides liées à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov', Eco-prêt à taux zéro, CEE).

L'équipe du Fonds Air Bois EnR est à votre disposition pour vous aider à remplir le dossier de demande d'aide.

Retrouvez le dossier en ligne
> [www.fonds-air-bois.fr/
demande-en-ligne/](http://www.fonds-air-bois.fr/demande-en-ligne/)

Fonds Air Bois EnR / SM3A
300 Chemin des Prés Moulin
74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
04 50 25 24 91
fonds-air-bois@sm3a.com
www.fonds-air-bois.fr

Camille Labeyrie
Chargée de mission Animation
du Fonds Air Bois EnR de
la Vallée de l'Arve
06 74 02 35 40

FONDS Air Bois +EnR
BOIS & ÉNERGIES RENOUEVABLES

2000€
pour remplacer votre ancien chauffage au bois

**BAISSEZ LA FACTURE,
PAS LA TEMPÉRATURE**

Le Fonds Air Bois EnR est un dispositif du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve

WWW.FONDS-AIR-BOIS.FR

LES BONNES PRATIQUES

DU CHAUFFAGE AU BOIS POUR

**LA QUALITÉ DE L'AIR
DE LA VALLÉE DE L'ARVE**

PLUS D'ÉCONOMIES

PLUS D'EFFICACITÉ

PLUS DE CONFORT

S'ÉQUIPER
D'UN APPAREIL PERFORMANT

**LABELLISÉ
FLAMME VERTE
OU ÉQUIVALENT ADEME**



**BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE DE 2 000€
DU FONDS AIR BOIS ENR !**

BRÛLER
UN COMBUSTIBLE DE QUALITÉ

**UN BOIS CERTIFIÉ
ET NON TRAITÉ**

**DU BOIS PROPRE,
DENSE ET SEC**



**UN BOIS BIEN
STOCKÉ**

ALLUMER
LE FEU... PAR LE HAUT !

COMMENT ?



BIEN ENTRETENIR
SON APPAREIL

UN NETTOYAGE QUOTIDIEN

UN RAMONAGE RÉGULIER
minimum 1 fois / an



BRÈVES

AURORE BERGÉ À CHAMONIX

Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles, était à Chamonix le 22 août 2023, pour rencontrer les publics fragiles en période de canicule. Elle a été accueillie par nos élus aux Petites Cordées, établissement qui regroupe une crèche et, à l'étage, des logements pour personnes âgées. Une structure pensée pour favoriser les échanges entre jeunes enfants et aînés. Elle a ensuite participé à un goûter avec les résidents de l'EHPAD, avant de s'entretenir avec des membres de la direction et du personnel des Hôpitaux du Mont-Blanc. Opportunité d'évoquer la pénurie de main d'œuvre dans le secteur gériatrique et la difficulté de se loger.



SÉJOURS TRANSFRONTALIERS : ACCUEIL DES JEUNES RANDONNEURS À ARGENTIÈRE

Les jeunes participants (onze garçons et une fille venus de Suisse, d'Italie et de France) du séjour organisé par l'Espace Mont-Blanc, partis de Salvan (Valais) le 6 août, sont arrivés à Argentières le 9 août 2023. Ils ont été accueillis à la salle communale du village par Patrick Devouassoux, conseiller municipal de Chamonix et conseiller communautaire, autour d'un goûter. L'Espace Mont-Blanc propose chaque été à des jeunes de 12 à 15 ans de randonner ensemble pendant 5 jours autour du massif du Mont-Blanc, accompagnés par des professionnels de la montagne et de l'animation. Une aventure humaine unique à la découverte des paysages et des cultures de nos voisins alpins.

RÉCEPTION EN MAIRIE DE SOPHIE LAVAUD, LA « 112'000 LADY »

L'himalayiste Sophie Lavaud, premier Français à avoir gravi les 14 sommets de plus de 8000 m de la planète et son Sherpa Dawa Sangay ont été reçus en mairie le 14 août 2023. Occasion pour le maire, en présence de plusieurs élus et de deux himalayistes de renom, Yannick Graziani, guide de la Cie des Guides de Chamonix et François Damilano, qui a accompagné à plusieurs reprises Sophie Lavaud et a réalisé deux films sur son parcours, de les féliciter pour cette incroyable aventure qui a débuté en 2012 et s'est achevée en juin 2023 au sommet du Nanga Parbat (Pakistan), valant à Sophie Lavaud le surnom de « The 112'000 Lady ».



ÉRIC FOURNIER RENCONTRE CLÉMENT BEAUNE

Au lendemain de l'éboulement survenu en Maurienne qui a entraîné un report du trafic de poids lourds vers le Tunnel du Mont-Blanc, Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc et Ghislaine Bossonney, maire des Houches ont rencontré le 31 août 2023 à Saint-Jean-De-Maurienne, Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports. Après avoir exprimé sa solidarité avec la Maurienne et rappelé la fragilité de nos passages routiers soumis à des aléas forts, Éric Fournier a affirmé la nécessité d'avancer résolument vers des solutions innovantes, respectueuses à la fois de notre économie et de notre environnement : accélération du report modal du fret routier vers le rail et de la liaison Lyon - Turin.



NOUVELLES POUBELLES DE TRI SUR L'ESPACE PUBLIC

Quatre nouvelles poubelles de tri compactrices ont été installées au centre-ville : deux à l'entrée de la rue des Moulins, côté Avenue du Mont-Blanc et deux autres à la gare routière de Chamonix-sud. Elles s'ajoutent à celles largement présentes rue Vallot, rue Paccard, avenue Michel Croz et au Parc Couttet. Ces poubelles permettent de recueillir à la fois les déchets recyclables et les autres déchets du quotidien. Un cendrier est par ailleurs intégré à chaque poubelle.

RÉNOVATION DE L'OBSERVATOIRE VALLOT

Une campagne de financement participatif pour la rénovation complète de l'Observatoire du Mont-Blanc, bâtiment emblématique dans la culture chamoniarde, fondé dans les années 1880 par Joseph Vallot, père de la science au mont Blanc, a été lancée le 7 août, avec le soutien de la mairie. L'Observatoire du Mont-Blanc, propriété de la collectivité est aujourd'hui occupé par le CREA, le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude, dont les travaux sont par ailleurs activement soutenus par la communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

BRÈVES

COUPE DE BOIS EN FORÊT D'ORTHAZ

Afin de permettre à la forêt de se régénérer et de conserver son rôle de protection contre les chutes de rochers ou les avalanches, la mairie de Chamonix a entrepris entre le mois de mai et début août 2023 une importante coupe de bois dans le secteur de la forêt d'Orthaz. Cette coupe a été réalisée à l'aide d'un câble-mât de 450m, technique particulièrement adaptée aux terrains escarpés. Cette action va permettre la repousse d'une nouvelle forêt naturelle à partir des graines des arbres voisins. Une plantation sera envisagée si nécessaire.



AVANT



APRÈS



VIDANGE DU LAC GLACIAIRE DES BOSSONS

L'opération de vidange du lac glaciaire des Bossons, pilotée par la mairie de Chamonix, s'est déroulée selon le scénario prévu. La surverse a débuté le 31 juillet 2023. Au 8 août, le lac a été totalement vidangé et ne présente plus aucune menace. Pour mémoire, un chenal a été creusé à la surface de la langue glaciaire, afin d'organiser la surverse progressive et contrôlée du lac vers le torrent des Bossons. Une étude hydraulique réalisée par le SM3A est en cours. Elle conduira à la conception et au dimensionnement des futures protections de berges du torrent dans la traversée des Bossons jusqu'à son exutoire dans l'Arve.

POSE DE TOTEMS EN ZONE PIÉTONNE

L'ensemble de la zone piétonne du centre-ville de Chamonix-Mont-Blanc est désormais matérialisé par des totems d'information qui indiquent clairement les heures possibles d'accès. Les secteurs considérés et listés par l'arrêté du maire du 9 décembre 2022 sont, sauf autorisation spéciale, interdits à la circulation et au stationnement de 10h30 à 6h. L'ambition globale de la piétonisation du centre-ville, entamée il y a plu-

sieurs années, est d'améliorer le cadre de vie, en diminuant les nuisances liées à la circulation automobile et en développant les modes actifs (piétons, vélos, ...) et les transports en commun (Mulet électrique notamment).



BRÈVES

PASSATIONS DE COMMANDEMENTS AU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL, AU CNISAG ET AU CNEAS

Le capitaine Nicolas Mouralis a quitté le commandement du **Centre de Secours Principal** de Chamonix-Mont-Blanc le 31 août dernier pour rejoindre le Centre de Secours de Romans-sur-Isère (Drôme). Il a été reçu en mairie le 22 août 2023 lors d'une cérémonie conviviale. Occasion de le remercier pour le travail accompli, pour l'excellente relation entretenue avec les élus et les services, et pour avoir œuvré au rapprochement de la caserne avec le « cœur de la cité » en renforçant les liens entre la mairie, les différentes institutions et les pompiers. Le capitaine Jean-Christophe Braud lui succède.



Nicolas Mouralis et Jean-Christophe Braud

Le colonel Alexis Peltier est le nouveau commandant du **Centre National d'Instruction de Ski et d'Alpinisme de la Gendarmerie (CNISAG)** depuis le 1^{er} août. Il succède au colonel Jérôme Grange qui a rejoint Gap. La cérémonie de passation de commandement, dirigée par le général de corps d'armée Pierre Casaubieilh, commandant des écoles de la gendarmerie nationale, a été organisée le 3 octobre, en présence

de Rémy Darroux, sous-préfet de Bonneville et de nos élus.



Alexis Peltier

Changement de commandement également au **Centre National d'Entraînement à l'Alpinisme et au Ski (CNEAS)** des CRS. Nicolas Thiébault, en poste à Chamonix depuis 1997 et commandant de l'unité depuis 2008 fait valoir ses droits à la retraite. Le commandant Cyril Anceau lui succède. La passation de commandement, organisée le 5 octobre dernier, a été dirigée par le commissaire divisionnaire Matthieu Pancrazi, directeur zonal des CRS sud-est en présence de Mme Animya N'Tchandy, sous-préfète et directrice de cabinet du préfet de Haute-Savoie et de nos élus.



Nicolas Thiébault



Cyril Anceau



45 ANS DE JUMELAGE AVEC FUJIYOSHIDA !

À l'occasion du 45^e anniversaire du jumelage avec Fujiyoshida, Éric Fournier, maire de Chamonix, Michèle Rabbiosi, adjointe aux jumelages et Chantal Lafuma, présidente du comité de jumelage, ont eu le plaisir de recevoir du 7 au 10 octobre 2023 une délégation japonaise emmenée par Shigeru Horiuchi, maire de Fujiyoshida. Au programme, une réunion de travail en mairie, une visite du Musée des Cristaux et des jardins de Fujiyoshida, le vernissage de l'exposition « Automne au Mont Fuji » présentée à la Maison Nordique. À cette occasion, Mme Lafuma est devenue citoyenne d'honneur de Fujiyoshida.

50 ANS DU JUMELAGE CHAMONIX-GARMISCH-PARTENKIRCHEN !

Après avoir accueilli à Chamonix la Musikkapelle de Partenkirchen du 8 au 10 septembre 2023, une délégation chamoniarde emmenée par Michèle Rabbiosi, adjointe au maire et Michel Charlet, maire honoraire, s'est rendue à Garmisch du 5 au 8 octobre afin de célébrer 50 ans d'amitié et de collaboration entre nos villes jumelées.



JEUX

CENTENAIRE DES JEUX OLYMPIQUES de Chamonix 1924 - 2024

Ces jeux sont proposés en lien avec l'anniversaire du **centenaire des Premiers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924**.

Afin de pouvoir accueillir la semaine des sports d'hiver en 1924, qui deviendra ultérieurement les 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver, la ville de Chamonix s'est engagée à aménager de nouvelles infrastructures. **Retrouve le nom de trois d'entre elles !**

1. RÉBUS



2. MOT ENCODÉ

Si > A = 2 / C = 4 / E = 6 / Y = 26 ...

Que fait > 21 19 6 14 17 13 10 15 ?

3. CHARADE

Mon 1^{er} est le nom donné aux chapeaux en toile, ronds et souples :

Mon 2^e se fait souvent par testament :

Mon tout glisse à tout allure :

RELIE-LES À LEUR EMPLACEMENT DANS LA VALLÉE



1. ----- 2. -----

3. -----

PARMI CES TROIS INFRASTRUCTURES,

• Laquelle est encore présente sur le territoire aujourd'hui ?

• Laquelle était la plus grande au monde en 1924 ?

• Laquelle a dû fermer pour des raisons de sécurité ?

Pour en savoir plus, venez découvrir l'exposition « Chamonix 1924 : l'invention des Jeux Olympiques d'Hiver » à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet dès décembre 2023.

Réponses : 1 La patinoire, au centre de Chamonix entre le Bouchet et la place du Mont-Blanc. 2 Le Tremplin de saut à ski aux Bossons. 3 La piste de bobsleigh aux Pèlerin d'en haut / La patinoire n'existe plus. La piste de bobsleigh a été fermée mais il reste quelques vestiges en forêt. Le Tremplin est toujours présent aux Bossons.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir »

Éric Fournier

UN SOMMET POUR UNE MONTAGNE DURABLE À CHAMONIX APPELANT À ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS À PARTIR DES TERRITOIRES

Le monde de la montagne était réuni ce 26 octobre à Chamonix-Mont-Blanc à l'initiative de la collectivité pour partager constats et perspectives sur l'impact du changement climatique sur les territoires de montagne et les nécessaires transitions environnementales, économiques et sociales qu'il appelle.

La Ministre du tourisme Olivia Grégoire que nous remercions chaleureusement a souhaité être présente pour la première édition de cet événement d'envergure nationale : « *Chamonix-Mont-Blanc est un formidable territoire d'expérimentation de la montagne de demain comme l'a montré le Sommet pour une montagne durable auquel j'ai eu le plaisir de participer à l'invitation d'Éric Fournier. L'État continuera à accompagner les territoires qui s'investissent toujours plus au service des transitions et de l'adaptation au changement climatique* » a-t-elle déclaré.

Ont également tenu à apporter leur contribution à cet événement Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et Joël Giraud, Député ancien Ministre chargé d'un rapport sur la montagne de demain auprès de la Première ministre, que nous remercions tous deux pour la qualité de leur intervention et les ambitions qu'ils portent pour nos territoires.

Scientifiques, acteurs économiques, associations environnementales et décideurs publics de tous les échelons ont pu croiser leur regard au travers de leurs expertises respectives, confronter divergences de vues mais aussi et surtout tendre à un consensus sur les moyens de construire collectivement des solutions ambitieuses et adaptées aux atouts et spécificités des territoires.

Un constat partagé pour aller vers des solutions engagées

Après un panorama actualisé des données climatiques et de leur im-

pact sur les territoires de montagne, des initiatives de diversification et d'adaptation économique ont pu être mises en lumière avec le témoignage d'acteurs de la vallée créant de la valeur à partir des atouts du territoire tout en s'affranchissant de la saisonnalité. Des dynamiques de transition en cours qui doivent être confortées tant par l'initiative privée, les réseaux d'entreprises et synergies locales que les infrastructures et services publics, au premier rang desquels les mobilités responsables et les capacités de logement, afin de favoriser la reterritorialisation de nouvelles filières, la réindustrialisation verte, les circuits courts et l'exploitation de ressources locales. La SAEM Chamonix Développement promeut à ce titre un remarquable marketing territorial pour attirer de nouveaux entrepreneurs dans notre vallée.

Poursuivre l'évolution du cadre législatif pour développer l'habitat permanent en zone tendue

Une montagne durable, c'est d'abord une montagne où l'on peut vivre à l'année. Si nous avons récemment obtenu du gouvernement l'élargissement des critères de zones tendues aux territoires touristiques moins urbanisés permettant de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), nous avons appelé lors de la deuxième table ronde à de nouvelles évolutions significatives tant fiscales que réglementaires à la main des collectivités. Parmi les pistes évoquées, l'inscription dans les documents d'urbanisme de la destination permanente des biens, la sécurisation juridique de la régulation des meublés, la réduction des niches fiscales en faveur de la location courte durée, le développement des foncières ou le renforcement de la rénovation énergétique du parc principal et secondaire tant par le DPE que par les accompagnements financiers et d'ingénierie.

L'occasion pour la Ministre Dominique Faure de souligner le sens de la candidature de la vallée de Chamonix pour

être territoire d'expérimentation dans le cadre du rapport interministériel contre l'attrition du logement permanent.

Des ambitions pour un tourisme renouvelé et une montagne responsable

Après des échanges nourris entre Domaines skiables de France, Mountain Wilderness et des représentants de l'immobilier appelant à la nécessité d'aboutir à des consensus locaux responsables sur chaque projet de territoire, la Ministre Olivia Grégoire rappela l'engagement du gouvernement au travers du plan Avenir Montagne qui consacre 331 millions d'euros à la transition écologique et à la diversification touristique. Un dispositif qu'elle appelle à faire évoluer à partir des territoires. Gageons qu'il tende au-delà de l'idée d'un tourisme quatre saisons, vers « une montagne à vivre » selon le mot de Joël Giraud, en permettant aux territoires de réinventer leur modèle économique et à ceux qui le souhaitent d'y vivre à l'année.

Ce fut l'occasion pour nous de valoriser les engagements de la Vallée de Chamonix qui promeut depuis plus de dix ans un tourisme durable au travers d'initiatives très concrètes, que cela soit la décarbonation du parcours client au travers d'un réseau de transport accessible, le recentrage sur des marchés de clientèle européens et nationaux, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme scientifique, l'arrêt de création de nouvelles capacités d'accueil, l'observatoire des flux pour une meilleure gestion des flux de fréquentation ou encore l'accueil du tourisme de fraîcheur.

Vous pourrez découvrir prochainement l'ensemble des contributions de cette journée sur le site dédié : www.sommetpourunemontagnedurable.com.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »

François-Xavier Laffin

LE BON SENS LOIN DE CHEZ NOUS

Les choix politiques de la majorité génèrent des paradoxes et des incohérences, souvent masqués par des discours infantilisants et trompeurs.

Montenvers

• Comment la majorité peut-elle soutenir son délégué lorsqu'il propose d'acheminer des tonnes de matériaux et des milliers de visiteurs en haute altitude pour la construction puis la visite d'un glacier, **tout en déplorant** les effets du réchauffement climatique et la fonte des glaciers, alors que ces acheminements contribuent au changement climatique ?

• Comment la majorité peut-elle approuver cet investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros en haute altitude, **et en même temps** prôner la sobriété et la préservation de la nature ? La récente organisation du sommet pour une montagne durable ne suffira pas à dissimuler ce paradoxe ?

Pourquoi n'a-t-elle pas orienté ce projet vers un complexe en bas de la vallée ?

• La réduction du coût des transports de matériaux aurait profité à la qualité du projet (Bon pour le budget et pour l'environnement).

• Le prix de la visite sensibilisant au réchauffement climatique aurait été plus abordable (Bon pour le porte-monnaie et pour l'information).

• L'expérience pédagogique aurait été

autonome sans la contrainte d'acheter un billet de train (Bon pour l'activité et pour la sobriété).

Pistes cyclables

• Comment la majorité a-t-elle pu engager des travaux majeurs et obtenir d'importantes subventions pour des pistes cyclables, **alors qu'elles sont souvent** inaccessibles aux usagers du quotidien ou aux parents utilisant une carriole pour transporter leurs enfants, car entravées par des barrières ou des blocs de béton ? Le récent accident d'une élue qui a percuté une barrière pourrait susciter la réflexion que nous n'avons cessé de réclamer. Principes fondamentaux pour construire de bonnes pistes cyclables : largeur adéquate, signalisation claire, éclairage adéquat, intersection et stationnement sécurisés, considérations environnementales, accessibilité, proximité des zones d'habitations.

Transports

• Comment la majorité double-t-elle le coût du transport en bus (financés par vos impôts) **sans fournir** en parallèle une solution pour le parking ? Après avoir tourné des heures à la recherche des parkings supprimés, créant embouteillages et pollution, les visiteurs désirent prendre le bus pourront-ils garer leur véhicule ? La construction d'un centre des transports,

parkings et d'accueil, à l'entrée de Chamonix apporterait pourtant une solution structurante, durable et de qualité.

• Comment peut-elle proclamer régulièrement qu'une attention particulière est accordée aux jeunes et aux travailleurs **alors que** la carte de stationnement gratuit pendant 11 heures est remise en question, et que le tarif de la carte Via Cham sera doublé ?

Logements

• Comment la majorité peut-elle continuer à construire des logements destinés à l'accession à la propriété, **alors qu'elle constate impuissante**, années après années, que nombre de ces biens sont souvent revendus au prix du marché, offrant aux propriétaires initiaux l'opportunité de réaliser une plus-value alléchante ? Les fonds publics doivent-ils servir l'intérêt public ou privé ? Un dossier particulièrement préoccupant est en cours de discussion au sein de la majorité, concernant une propriété située dans un lotissement.

Le rôle de la collectivité n'est pas de faire quelques propriétaires, mais de permettre à ceux qui en ont besoin d'habiter dans la vallée.

Nous défendons une vision juste et collective. Rejoignez-nous.

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »

Isabelle Colle

QUELLE POLITIQUE LOCALE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?

Le changement climatique est plus marqué dans les zones de montagne (il y est deux fois plus rapide qu'ailleurs). Il est grand temps de mettre en place une stratégie pour rendre le territoire résilient.

Il faudrait s'atteler à sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. D'une part pour atteindre les objectifs à horizon 2030 (une réduction des émissions de gaz à effet de serre de moitié par rapport à 1990 alors qu'à ce jour la baisse n'est que de 23%). D'autre part pour se rendre moins vulnérable face

aux crises énergétiques et à la raréfaction des ressources carbonées.

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix a entamé la rénovation énergétique des bâtiments publics ou privés. Il faut la parfaire et mettre à l'agenda de nombreux autres enjeux qui concernent notre territoire :

• la préservation des forêts et des écosystèmes uniques,
• la gestion intelligente des ressources en eau (notamment vis-à-vis des territoires en aval),
• Une réflexion sur la décarbonation de

l'activité ski,

• une évolution de l'économie locale pour la rendre moins dépendante de la monoculture touristique.

Il ne suffit pas de palabrer, de communiquer pour se donner bonne conscience. Il est temps d'avoir le courage politique de proposer un projet global d'envergure et de changer de trajectoire. A minima, pourrions-nous déjà commencer par éviter d'investir dans des futurs obsolètes et par mettre à l'ordre du jour la notion de sobriété ?



L'équipe de La Chamoniarde



Sonia Popoff © Julia Roger-Veyer

SONIA POPOFF Médecin urgentiste Présidente de La Chamoniarde

Pour Sonia Popoff, le secours en montagne n'est pas un travail. C'est un mode de vie. Une passion. Et comme toute passion, elle dévore. Médecin urgentiste aux Hôpitaux du Mont-Blanc, médecin de terrain, embarquée dans l'hélicoptère et autonome en montagne, elle participe activement au secours. Détachée à l'ENSA, elle met en place les formations pour tous les métiers de la montagne et coordonne les consultations de médecine du sport assurées par les Dr. Lecoq et Duperrex. Elle est par ailleurs depuis quelques mois, la nouvelle présidente de La Chamoniarde, la société de prévention et de secours en montagne.

Une multiactivité qui sature son emploi du temps. On retrouve Sonia le lundi à l'ENSA pour une consultation de stagiaire blessé ; le mardi elle est en garde prolongée à la D.Z. des Bois, garde qui débouche parfois sur un secours ; le mercredi elle assiste le chercheur Paul Robach dans la réalisation de tests VO2 max et reçoit un alpiniste pour une visite préventive avant son départ en expé ; le jeudi, elle forme des stagiaires avant de filer à Grenoble pour assister à une soutenance de thèse qu'elle a dirigée ; le vendredi, elle est pendue en paroi pendant 4h dans les Aiguilles Rouges pour encadrer, avec le PGHM, un entraînement de jeunes médecins et de futurs chefs de caravanes... avant d'enchaîner le samedi sur une nouvelle garde à la D.Z.

Père d'origine russe, d'un père cosaque du Don, émigré en 1917 au moment de la révolution d'octobre, mère Bayonnaise, grandie entre

Gers et Haute-Garonne, Sonia Popoff est née à Pau dans les Pyrénées et passe son enfance en Forêt noire en Allemagne. Ado, elle est attirée par la montagne alors que dans sa famille personne ne pratique, pas même la randonnée. BAFA en poche, elle découvre Chamonix en encadrant, été et hiver, des stages au centre Jean Franco. Elle fait ses études de médecine à Toulouse et a l'idée de consacrer sa thèse à l'assistance médicale d'évènements sportifs. Très vite, elle sillonne les routes de « Paris Le Cap », du Dakar, du Rallye de l'Atlas ou du Raid Gauloise mais se lasse vite des raids auto-moto avant de découvrir la médecine d'urgence. Elle commence alors à travailler dans les hôpitaux pyrénéens et à s'investir dans le secours en montagne. « C'était le tout début. Il n'y avait pas de médecin dans la plupart des bases de secours ». On la retrouve aussi dans les Alpes du sud, dans le Verdon...

« Au quotidien, ma priorité est de former à la prise en compte et à l'acceptation du risque, réparer quand cela est nécessaire, et permettre à tous ceux qui le souhaitent de retourner gravir les sommets. »

Puis sa carrière prend un nouveau tournant. Vers l'aventure toujours ! Alors qu'elle n'a pas trente ans, elle est recrutée par Nicolas Hulot, qui anime Opération Okavango puis Ushuaïa Nature, pour sécuriser les équipes de tournage. Elle voyage énormément et découvre le monde. De descente en rivière en saut en parachute, elle monte des équipes

médicales, prépare des lots de matériels, repère les hôpitaux et les ressources locales, met en place des filières d'évacuation...

À son retour, elle postule aux Hôpitaux du Mont-Blanc, fait du secours en hélico à Meythet, travaille avec le regretté Manu Cauchy, et participe avec lui à la mise en place de l'Iffremmont et du SOS MAM, puis rejoint le Service médical et le Centre de santé de l'ENSA en tant que médecin coordinateur. « Si j'ai multiplié les expériences, toutes ont en commun un seul objectif : aider des gens en difficulté et sauver des vies » précise Sonia. « Notre mission est d'éviter les accidents, par la prévention et la formation, et lorsqu'ils surviennent, d'essayer de limiter les dégâts. On peut être habillé en rouge, en blanc, en bleu. On peut être pompier, médecin, gendarme, policier... On fait tous le même métier ! »

La présidence de La Chamoniarde qu'elle occupe désormais est la suite logique de ses activités dans le domaine du secours. Elle en connaît tous les process et tous les acteurs. « Mieux le public est informé du risque et mieux on forme les professionnels les plus exposés, et moins il y a d'accidents » argumente Sonia. « L'équipe de La Chamoniarde, très compétente et en qui j'ai toute confiance, fait un formidable travail. J'interviens pour la prise de décisions importantes. Je donne un avis sur les recrutements. Je représente l'association ».

« Je fais un métier de passion en lien intime avec l'humain » conclut Sonia. « Au quotidien, ma priorité est de former à la prise en compte et à l'acceptation du risque, réparer quand cela est nécessaire, et permettre à tous ceux qui le souhaitent de retourner gravir les sommets. Tout le monde n'est pas fou ici et personne n'a envie de mourir en montagne ! »